

Cher docteur,
Cher collègue,

Lors de notre dernière Assemblée générale à Reykjavik, l'Association médicale canadienne (AMC) a démissionné en tant que membre de l'Association médicale mondiale (AMM). Cette démission n'affecte pas votre participation en tant que membre associé et j'aimerais ajouter que votre participation est hautement estimée.

Le départ de l'AMC a été précédé d'un débat et de tensions de longue date avec l'AMM au sujet de sa position sur l'euthanasie. Au cours des trois dernières années, nous avons reçu des menaces répétées de membres de l'AMC, à l'effet que l'AMC quitterait l'AMM si sa position sur l'euthanasie ne changeait pas. Finalement, la démission a été justifiée par une accusation de citation non-attribuée du docteur Eidelman dans son discours d'inauguration. Le docteur Simpson, de l'AMC, a reconnu une partie de ce discours comme étant emprunté à son propre discours en tant que président de l'AMC quelques années auparavant. *

Le comité exécutif de l'AMM a immédiatement vérifié cette allégation et a trouvé en effet qu'un court passage du discours du docteur Eidelman provenait de la présentation du docteur Simpson. D'autres courts passages semblèrent aussi possiblement copiés de blogs sur l'internet. Le comité exécutif en a informé le Conseil dans une rencontre spéciale sur le champ, et le docteur Eidelman a eu l'opportunité de réagir à cette accusation. Il s'est excusé des emprunts non attribués dans son discours et s'est reconnu responsable de ne pas avoir vérifié le travail de son rédacteur de discours.

**La partie du discours empruntée du docteur Simpson est la suivante : « Tous les jours nous avons le grand privilège d'être invités dans la vie de nos patients. Nous sommes avec eux lorsqu'ils naissent et lorsqu'ils meurent; nous leur procurons conseils et réconfort; nous prévenons et gérons la maladie. Nos patients ont confiance en nous et nous avons toujours pris au sérieux notre responsabilité envers eux. Ceci fait partie de l'essence de notre professionnalisme »...*

Le Conseil, et par la suite, l'Assemblée générale, ont accepté ces excuses et n'ont pas accordé à la délégation de l'AMC sa demande pour une démission immédiate du président, le docteur Eidelman. Les délégués de l'AMC ont alors quitté la salle et démissionné formellement le même jour.

Chacun peut tirer ses propres conclusions de cet événement. De notre côté, nous tenons à vous dire que votre participation en tant que membre associé est estimée et que nous continuerons de travailler avec vous, si vous le désirez. L'AMC n'est pas la seule association nationale médicale dont la position sur l'euthanasie et le suicide assisté diffère de celle de l'AMM. Les différences d'opinions et de politiques d'associations-membres, comme celles des Pays-Bas et de la Belgique, existent depuis des décennies. Mais nous avons toujours tenu en haute estime nos collègues de ces pays et travaillé avec eux dans un esprit de respect mutuel. Nous sommes bien conscients qu'il existe des différences d'opinions non seulement entre associations, mais aussi à l'intérieur de celles-ci. Cependant, la délégation de l'AMC devait comprendre que toutes tentatives de changer les positions de l'AMM par la force étaient inutiles.

Nous estimons tous nos collègues canadiens et regrettons la sortie de l'AMC de l'AMM. Nous espérons que tous nos collègues canadiens seront de nouveau représentés à l'AMM dans un proche avenir.

Nous nous réjouissons de votre engagement continu auprès de l'AMM,

Bien à vous,